FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

Lundi 3 Mars 1924

LE NUMERO 15 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, rue Pauvrée, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville TOURCOING

La Question des Salaires

La question des salaires, qui est capitale pour la masse ouvrière, et qui du fait de l'augmentation constante du coût de la vie, est à l'ordre du jour, a de tout temps, fait l'objet d'études sérieuses de la part de ceux qui ont en vue le bien-être du prolétariat.

C'est ainsi qu'en 1911, s'est constitué à Paris, l'Institut International qui avait pour mission d'organiser, dans les principales villes d'Europe, des conférences sur les projets de réforme des conditions du travail, en faisant appel aux tendances démocratiques des habitants.

Cette diffusion d'idées nouvelles devait avoir pour effet, d'établir une entente internationale, entre les différents peuples.

La première action fut une campagne en faveur d'une réglementation légale du travail à domicile.

Le Comité de cet Institut International fit des séjours en Australie, au Canada, *en Angleterre, etc., pour étudier une ré*glementation des conditions de travail et de salaires.

Les deux questions ne pouvaient être séparées en ce sens que l'industrie à domicile était, et se trouve encore être, une cause de l'atteinte portée aux salaires et aux heures de travail.

Un premier résultat fut obtenu : le 7 novembre 1911, notre gouvernement présentait un projet de loi portant sur cette réglementation.

Mais hélas ! les lenteurs administratives sont excessives et nous avons atteint 1924 sans que l'Institut International ait vu son œuvre couronnée de succès.

Le Bloc National ne fera, soyons en sûrs, absolument rien pour sortir des cartons administratifs, le projet conçu.

Toutefois une *chose* est à retenir : c'est que ces revendications, souvent considérées comme utopiques, sont devenues des réalités palpables, dans les principaux pays.

Au Conseil Général du Nord, je déposais l'an dernier, au nom du groupe socialiste un vœu ayant trait à la constitution de Comités, chargés de fixer le minimum de salaires.

On sait le sort qui lui fut réservé.

Du côté patronal, comme dans certains milieux prolétaires, on s'imagine que l'unique fixation des salaires des ouvriers est celle qui résulte du jeu de la loi de l'offre et de la demande.

Je ne conteste pas que cette loi domine quelque peu, encore à notre époque, mais c'est à une réglementation légale des conditions de travail et de salaires que l'avenir appartient.

Si nous jetons les yeux sur l'historique du travail exploité, *nous voyons qu'en* France de nombreux essais ont été tentés dans ce sens, notamment au seizième siècle, où la royauté essaya à diverses reprises, de régler par ordonnances, les salaires de certains corps de métiers.

Ainsi en 1572, une ordonnance fixait le salaire des maçons, charpentiers, tailleurs de pierres, manœuvres, laboureurs et réglait aussi la durée de leur travail.

Des exemples analogues se retrouvent au dix-huitième siècle : En 1760, la ville d'Alais fixa le minimum de salaire des journaliers de la terre, en déclarant le faire, afin de réprimer, en hiver, les abus des propriétaires.

Je pourrais citer de nombreux exemples, je m'en tiendrai là, ces quelques lignes suffisant pour caractériser l'action internationale en faveur du minimum de salaire, cette question si intéressante dont la réalisation entre dans le programme du vieux Parti des Ouvriers Français. Le *Parti des producteurs des richesses sociales !*

Ch. SAINT-VENANT,
Député du Nord.

La situation politique de M. Louis Loucheur

Un journal parisien « La Liberté », a publié l'information suivante :

« Selon des renseignements de bonne source M. Louis Loucheur abandonnerait le Département du Nord.

Depuis longtemps, ajoute le journal, la situation de l'ancien ministre des régions libérées était menacée.

Aussi, aurait-il pris la décision de se présenter dans les Basses-Alpes.

La réélection de M. Briand serait aussi très compromise dans la Loire-Inférieure.

Ses amis seraient à la recherche d'une circonscription plus sûre ».

En ce qui concerne M. Loucheur, nous avons pu prendre des renseignements à une source sûre. Il nous a été déclaré que cette information relevait de la plus haute fantaisie et qu'un démenti formel pouvait lui être donné.

En ce qui concerne M. Briand, il est probable que l'information n'a pas plus de valeur.

UN ÉMOUVANT HOMMAGE DE L'ÉGYPTE AU HÉROS DE L'ARC DE TRIOMPHE

Paris, 1er. — Sur la tombe du Soldat inconnu, bien des fronts se sont penchés déjà et de pieux témoignages ont répercuté l'admiration du monde.

Il n'en aura pas été, peut-être, de plus solennel et de plus émouvant que celui de S.M. Fouad roi d'Egypte.

S. Exc. Fakhry-Pacha, ministre d'Egypte à Paris, a pensé réaliser l'hommage de son souverain, en offrant au Soldat inconnu, un souvenir taillé dans la pierre de Lorraine et représentant un arc-de-triomphe des temps pharaoniques.

A 3 heures, Fakhry Pacha accompagné de tout le personnel de la légation, arrive à l'Arc de Triomphe où l'ont déjà précédé le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris et de nombreuses et hautes personnalités.

Le ministre d'Egypte a pris le premier la parole. Il déposa des roses de France sur le Monument, puis offrit au « glorieux soldat », le souvenir qui perpétuera l'hommage de l'Egypte.

Le général Gouraud remercia le ministre.

CONTRE LA RÉTROACTIVITÉ DES DEUX DÉCIMES

Paris, 1er. — Par une lettre adressée, hier, aux sénateurs et aux députés, le comité de l'Alimentation parisienne proteste contre l'interprétation qui a été donné de l'article 3 de la loi du 19 février 1924.

Cette interprétation semble devoir accorder à l'administration la faculté d'appliquer la rétroactivité, à partir du 1er janvier 1924, à la perception des deux décimes.

Pour des raisons exposées dans sa lettre, le syndicat de l'Alimentation demande aux Chambres d'intervenir pour empêcher l'application de cette rétroactivité.

Les assassins des chauffeurs

QUI, DE DARTOIS OU D'ÉLISA LEGRAND TUA LE LILLOIS LESCURE ?

Ainsi que l'ont fait clairement apparaître les investigations menées par M. Perny, chef de la sûreté lilloise, il n'est maintenant plus douteux que Dartois, l'assassin du chauffeur de taxi lillois, Paul Lescure, possède en outre à son actif, l'assassinat du chauffeur Maurice Fournier, d'Arras.

Dartois, lors de son premier crime, agit seul, ou tout au moins sans la complicité de sa *maîtresse, Elisa Legrand*, cela n'est pas douteux.

Il n'en fut pas toutefois de même pour le second, crime dans lequel au contraire, la fille Legrand semble avoir joué un rôle de tout premier plan.

Ce fut cette dernière, en effet, qui le lundi 4 février, monta seule vers 22 h. 20, place de la Gare, à Lille, dans l'auto de Lescure. C'est elle seule, encore, qui descendit de voiture rue du Faubourg-d'Arras et qui pénétra avec Lescure, chez un débitant de boissons, M. Leuillier, pour s'y faire servir deux consommations, l'une pour elle, l'autre pour le chauffeur ; la déposition de M. Leuillier est formelle à cet égard.

UN MOMENT D'HÉSITATION ?

Le débitant de boissons a également déclaré que lorsque Elisa Legrand, qui resta chez lui environ 10 minutes avec Lescure, sortit de son débit, elle ne remonta pas immédiatement dans l'auto. Il y eut entre elle et le chauffeur une sorte de discussion à voix basse... Lescure ne semblait pas vouloir continuer sa route ! Que se dirent-ils ? On ne le sait !... Finalement, la jeune femme ayant probablement convaincu le chauffeur prit place en auto, **juste derrière Lescure.**

Où donc à ce moment se trouvait Dartois ?

Les policiers croient qu'il attendait la venue de l'auto à Emmerin, caché derrière la meule de paille, où plus tard fut découvert le cadavre de la victime du couple.

SERVI PAR L'EXPÉRIENCE

On sait que le chauffeur Fournier, d'Arras, fut tué à son volant, alors que sa voiture se trouvait en pleine marche et que, de ce fait, le véhicule qui conduisait ce malheureux, privé de son pilote, alla s'abîmer contre un talus de la route et fut ainsi mis hors d'usage.

Il est certain que Dartois, servi par l'expérience, voulut éviter le retour de semblable fait et n'agir qu'au moment où la Berliet 1841-D-3 qu'il convoitait, stationnerait.

Elisa Legrand dût, cela est vraisemblable, frapper sur la glace de l'auto pour lui faire faire halte devant la meule de paille soigneusement repérée la veille.

Est-ce elle qui « agit » à ce moment ou bien Dartois ?

Un magistrat qui s'occupe de cette affaire, croit que c'est Elisa Legrand qui mit à mort Lescure et que Dartois survint seulement alors, pour aider sa maîtresse à cacher le cadavre, puis pour prendre au volant la place du mort.

Bien entendu ce n'est là qu'une hypothèse, mais celle-ci est basée, on en conviendra, sur de sérieuses données.

L'avenir, d'ailleurs nous permettra d'apprendre si cette accusation, grosse de conséquences pour l'intéressée était ou non justifiée.

L'ENQUÊTE POLICIÈRE

La Brigade Mobile, mise au courant de l'enquête de M. Perny concernant l'arrivée à Lille du couple Dartois-Legrand, le 29 décembre 1923, jour où fut commis aux environs d'Arras l'assassinat du chauffeur Fournier, a dépêché hier l'un de ses commissaires, pour que soit, si possible, établie irréfutablement, en cette ville ou dans les alentours, à Achicourt, par exemple ou demeurent les parents du jeune bandit, la présence de Jérémie Dartois. Bien que la mère de ce dernier affirme que cela n'est pas, nous croyons savoir que la Brigade Mobile aurait recueilli des témoignages prouvant le contraire.

Cette enquête n'est d'ailleurs pas complètement terminée, il serait donc prématuré d'en publier dès à présent les premiers résultats...

Ajoutons pour terminer, qu'un de nos confrères affirmait hier que la mère d'Elisa Legrand, née Dewilde, avait fait l'objet d'une instruction du Parquet Militaire de la 1re Région.

Or, au conseil de guerre de Lille, on ne relève aucune trace de cette affaire.

L'assassin de l'habilleuse vient d'être arrêté

IL FUT L'AMANT DE Mme LEDOUX ; IL LA TUA POUR VOLER SON ARGENT

Paris, 1er. — La police mobile vient d'arrêter un jeune homme de vingt-quatre ans, Louis Derisbourg, dit Max figurant de théâtre, demeurant rue du Grenier-St-Lazare, à Paris, pour assassinat commis à Villeneuve-le-Roi, sur la personne de Mme Lucie Ledoux, habilleuse dans un grand théâtre de Paris.

« Max » fut l'amant de Mme Ledoux. Celle-ci, plus âgée que lui, à maintes reprises lui versa de l'argent.

Leur liaison dura jusqu'au début de cette année.

Derisbourg fit alors connaissance d'une jeune fille qu'il entraîna et obligea à quitter la demeure de ses parents pour vivre avec lui.

Il travaillait irrégulièrement et bientôt eut des besoins fréquents d'argent.

Sur ces entrefaites Derisbourg, rencontrait le 15 février dernier son ancienne maîtresse, ils renouèrent des relations et décidèrent de passer la nuit ensemble.

A 20 h. 58, ils prirent le train pour Villeneuve-le-Roi et peu après arrivaient au logement de Mme Ledoux.

C'est à ce moment que commença le drame.

Max avoua avoir saisi sa maîtresse à la gorge. « Peut-être ai-je serré trop fort » a-t-il déclaré. Il lui vola ses économies et prit la fuite. Plus tard, il dépensa l'argent avec sa « petite amie ».

Derisbourg a fait ses aveux sans montrer de grands regrets.

EN DEUX LIGNES

Nimes. — 2 des Espagnols qui voulur, s'emparer d'un demi million Cie Houillère, arrêtés.

El Hama. — L'indigène Derbaggi, assassin d'un douanier en 1920, a été fusillé.

Berlin. — On annonce que le Gouvernement autonome Palatin s'est déclaré dissous.

Paris. — Les experts auraient décidé fixer siège banque d'émission-or en Hollande.

Rome. — Général Garibaldi, malade depuis un mois ; bronchite, troubles cardiaques.

New-York. — M. Mac Adoo et sénateur Hiral Johnson, candidats présidence République.

Moscou. — Le mot Russie remplacé par Union des Républiques Social. Soviet. russes (S.S.S.R.).

Washington. — Sénat confirme nomination M William Philipp, ambassadeur en Belgique.

Paris. — Reçu ratification participat. de l'Angleterre à l'Expos. des Arts Décoratifs de 1925.

LES NOUVEAUX TRAINS ÉLECTRIQUES

(Photo Manuel.

VOICI LE TYPE DES NOUVEAUX TRAINS ELECTRIQUES QUI SERONT MIS EN SERVICE SUR LA LIGNE PARIS-COLOMBES-STADE AU MOMENT DES JEUX OLYMPIQUES

Un Algérien tenta de tuer trois ouvriers portugais

Armé d'une lourde éclisse, il assomma deux des étrangers, ::: le troisième put, par miracle, échapper à ses coups :::

Paris, 1. — Un baraquement en planches qui sert d'entrepôt de sacs de ciment et qui s'élève au quartier de la Briche, à Saint-Denis, en bordure de la voie ferrée et à proximité du Croult, a été le théâtre, la nuit dernière, d'une triple tentative d'assassinat.

Les travaux en cours ayant été interrompus par suite des intempéries, un certain nombre d'ouvriers furent congédiés vendredi dernier. Parmi eux trois manœuvres, d'origine portugaise : MM. Francisco Mendès, Juan Vieira et Antonio Ferreira, qui avaient été autorisés à élire domicile dans la baraque.

Dès lundi, les trois Portugais trouvaient à s'embaucher dans une usine de produits chimiques des environs, mais n'ayant pu trouver des chambres en ville, ils obtinrent du contremaître de l'entreprise l'autorisation de continuer à loger dans la baraque.

FATALE RENCONTRE

Jeudi, vers 16 heures, Francisco Mendès se rendit au bureau de poste de Saint-Denis pour expédier à sa famille, au Portugal, un mandat de 500 francs. Mais parlant à peine le français, il ne put se faire comprendre de la préposée et regagna la baraque en suivant les bords du canal. En cours de route, il rencontra un de ses anciens camarades de travail, un Algérien, connu sous le nom de Loucief. Celui-ci lui dit être sans emploi et sans ressources. Pris de pitié, Mendès emmena l'Arabe avec lui et les Portugais lui firent partager leur modeste dîner.

Tous bavardèrent jusqu'à 19 heures 30. A ce moment, Mendès pria Loucief de se retirer. Mais celui-ci demanda aux trois amis la permission de rester avec eux, ne sachant où passer la nuit. Ils refusèrent tout d'abord, mais sur les instances de l'Algérien, ils consentirent à le laisser s'étendre sur une des piles de sacs de ciment à côté de Juan Vieira.

ASSOMMÉS PENDANT LEUR SOMMEIL

Vers 1 h. 30, du matin, alors que les Portugais dormaient à poings fermés, Loucief qui était resté éveillé dans le dessein dûment prémédité d'assassiner, pour les voler, ses camarades, qu'il s'avait passéder d'importantes économies, se leva sans bruit. Armé d'une éclisse pesant une quinzaine de kilos, qu'il avait trouvée sur les sacs, il s'en prit d'abord à son voisin Juan Vieira et lui asséna sur le crâne un coup fort violent de son arme improvisée. Vieira demeura immobile sans pousser un cri. Pourtant l'Algérien probablement désireux d'achever sa victime, lui porta un terrible coup de couteau à la gorge.

Pendant que Vieira avait cette fois son compte, Loucief fouilla le veston de sa victime et s'empara de son portefeuille qui, d'ailleurs, ne contenait que les papiers d'identité de Juan Vieira et non ses économies, 1.200 fr. environ, qui devaient être retrouvées plus tard dans une des poches du pantalon du Portugais.

Son coup fait, l'Algérien sortit à pas de loup, par une des deux portes de la baraque, dont il fit le tour pour rentrer immédiatement par l'autre. Il savait trouver étendu tout près de la porte d'entrée, et complètement à sa merci Antonio Ferreira. La terrible éclisse s'abaissa lourdement pour la seconde fois et atteignit le dormeur au visage, lui broyant le maxillaire gauche. Comme il l'avait fait précédemment pour Vieira, Loucief fouilla tranquillement sa seconde victime et lui enleva 3.000 francs que l'infortuné manœuvre avait économisés.

UNE OMBRE MENAÇANTE...

Mais, contrairement à ce qui s'était produit pour Vieira, Ferreira n'avait pas été complètement étourdi. Sous l'empire de la souffrance, il se mit à pousser des hurlements qui tirèrent Francisco Mendès de son sommeil. Ahuri, ce dernier s'assit et il aperçut, dans l'obscurité, une ombre qui brandissait une masse au-dessus de sa tête. Instinctivement, il fit un brusque mouvement de côté et put parer le coup avec son bras.

Une lutte s'engagea entre les deux hommes et Mendès, échappant à l'étreinte de son antagoniste, réussit à s'enfuir. En suivant les voies, il gagna le poste de police de la gare et mit au courant les agents, qui prévinrent M. Cauquelin, commissaire de police.

ON RECHERCHE LE BANDIT

Quelques instants plus tard, Juan Vieira et Antonio Ferreira furent retrouvés gisant dans la baraque et admis à l'Hôpital de St-Denis. L'état du premier, dont les deux blessures au crâne et à la gorge sont fort graves, est des plus inquiétants.

Ajoutons qu'avant de s'enfuir, Loucief avait réussi à s'emparer du portefeuille de Mendès renfermant 500 francs.

Plusieurs inspecteurs ont été lancés sur les traces du bandit.

LE MARIAGE ÉMOUVANT D'UN GLORIEUX MUTILÉ

Bruxelles, 1er. — Un mariage très émouvant vient d'être célébré à la mairie d'Ixelles : c'est celui d'un grand invalide de guerre, amputé des deux jambes, de l'avant-bras gauche et de trois doigts de la main droite et qui, par surcroît, est aveugle.

Il avait vingt ans lorsque la guerre éclata. Il était étudiant à l'école des mines de Mons.

Il rejoignit l'armée sur le front de l'Yser, en qualité de volontaire, fit son instruction militaire en France, puis fut versé au 3e régiment de chasseurs à pied.

Il conquit en 1916, le grade d'adjudant, et passa au 4e régiment de génie.

Il fit toute la campagne jusqu'en août 1918, époque à laquelle des éclats de bombe d'avion lui infligèrent ces épouvantables blessures.

Après l'accident, il fut nommé sous-lieutenant et pensionné avec le grade de lieutenant.

Ce mariage avait attiré de nombreux spectateurs à l'Hôtel de Ville d'Ixelles.

Ils ont fait au glorieux mutilé, ainsi qu'à sa vaillante compagne qui est une institutrice des régions belges dévastées, une chaleureuse manifestation de sympathie.

UN CRIME POLITIQUE EN ITALIE

Roggio-d'Emilia, 1er. — Le cadavre du typographe Piccinini, candiat maximaliste aux prochaines élections, a été retrouvé à un kilomètre de la ville, au lieudit « Gaudeni ». Piccinini qui, la veille, avait suivi deux inconnus qui se présentèrent chez lui comme communistes, a été tué à coups de revolver.

La questure et le directoire fascistes ont ouvert une enquête.

LES SALAIRES DES OUVRIERS DE DECAZEVILLE

Rodez, 1er. — La Direction des Mines et des Usines de Decazeville a fait placarder un avis annonçant que les augmentations de salaires accordées en décembre dernier jusqu'à fin février, sont maintenues jusqu'à nouvel ordre.

Pareil avis a été affiché sur les différents chantiers des mines de Decazeville et de Campagnac.

TUÉ PAR LE TRAIN PRÈS DE MAUBEUGE

L'ouvrier Gontin Alphonse, 67 ans, demeurant à Aibes était occupé à replier la bâche d'un wagon qu'il venait de décharger en gare de Colleret, lorsqu'il fut happé par la locomotive du train de 13 h. 37 qui se dirigeait vers Maubeuge. Gontin fut traîné avec la bâche sur un parcours de 140 mètres.

Quand on arriva près de lui, il avait cessé de vivre. Il avait eu le crâne fracturé et une jambe broyée.

UN OUVRIER ÉCRASÉ EN GARE DE FERRIÈRE

M. Armand Grégoire, demeurant à Cousoire, ouvrier chez M. Dellis, était occupé au chargement d'un wagon en gare de Ferrière, lorsque une rame vint tamponner la plateforme sur laquelle il était monté.

L'ouvrier perdit l'équilibre et tomba entre les rails.

Relevé avec la jambe et le bras droits fracturés, le malheureux fut transporté à la clinique de M. le docteur Lauthier pour être amputé, mais quelques heures après son arrivée, il succombait aux suites de ses blessures.

UNE TERRIBLE CHUTE A LENS

Vendredi après-midi, vers trois heures, le jeune ouvrier René Rolland, âgé de 19 ans, au service de M. Beaucourt, entrepreneur à Pont-à-Vendin, cité de la fosse N° 8, boulevard des Postes, était monté sur un poteau pour tendre des fils, entre le Pont du Canal de Lens et le triage des Mines de Liévin, quand tout à coup, le poteau se brisa au pied, projetant le malheureux sur le sol.

Relevé aussitôt par ses camarades de travail, on constata qu'il avait la colonne vertébrale brisée. Transporté d'urgence à l'hôpital de Lens, Rolland y est mort en arrivant.

ÉVADÉ DE LA GUYANE

Montpellier, 1er. — On annonce que le forçat Antoine Estimbre, condamné par les assises de l'Hérault en 1921 aux travaux forcés à perpétuité pour avoir attaqué un garçon de recettes de Béziers et tenté de lui dérober une somme de 500.000 francs, s'est évadé de la Guyane.

Echange de lettres Macdonald-Poincaré

ELLES EXPOSENT LES VUES GÉNÉRALES DES DEUX GOUVERNEMENTS ALLIÉS

Paris, 1er mars. — Un échange de lettres sur les questions pendantes entre la France et l'Angleterre a eu lieu ces jours derniers entre M. Poincaré et M. Ramsay Mac Donald. Ces lettres seront communiquées demain, dans la soirée, simultanément à Paris et à Londres, pour être publiées lundi matin.

Le rédacteur diplomatique de l' « Agence Havas » est en mesure de préciser que ces documents sont la suite et le développement des lettres échangées il y a quelques semaines entre les deux premiers ministres, au moment de l'arrivée au pouvoir de M. Mac Donald. Ils constituent un exposé général des vues des deux gouvernements sur les moyens propres à amener la solution des problèmes de politique extérieure qui les intéressent et ils sont conçus dans le même esprit de sincère collaboration.

Des fonctionnaires du Nord menacés de saisie-arrêt

CELA A PROPOS DU REVERSEMENT DES AVANCES CONSENTIES PENDANT L'INVASION

L'Administration des P. T. T. vient de prescrire le reversement intégral des avances consenties, pendant l'invasion, aux familles des fonctionnaires séparées par la guerre.

Ces familles exclues de toute allocation militaire, d'évacuation ou de chômage, n'ont eu pour vivre que les quelques francs ainsi accordés. A aucun bénéficiaire militaire ou de chômage étranger aux Administrations, on n'a fait rembourser ces secours indispensables pour ne pas mourir de faim pendant la famine qui sévit alors dans nos régions. Aux fonctionnaires seuls, on réclame aujourd'hui, après 9 ans, ce remboursement et on les menace même de saisie-arrêt si, dans les 48 heures, ils n'y consentent pas.

On se rappelle que plusieurs délégations conduites par MM. Delesalle et Saint-Venant, députés, ont traité, devant MM. de Lasteyrie et d'Aubigny, cette malheureuse affaire. Une interpellation a même été, il y a 15 jours déposée par Saint-Venant à ce sujet.

LA FÉDÉRATION POSTALE PROTESTE

Dès l'annonce de la fâcheuse nouvelle, la Fédération Postale a adressé à M. Delesalle le télégramme suivant :

« Regrette vous informer que des ordres viennent d'arriver prescrivant le reversement intégral des avances faites aux familles des postiers séparées par invasion. Intéressés obligés accepter dans les 48 heures. Personnel soulevé de colère par cette mesure inhumaine et abominable au sujet laquelle avez fait tant interventions et Ministre Finances fit promesses que savez.

« Situation douloureuse causée par traitements insuffisants et renchérissement formidable toutes choses rend absolument impossible et inopportune toute privation des ressources déjà si exiguës de nos camarades commis facteurs et ouvriers.

« Protestons de toutes nos forces contre un tel déni tout sentiment justice et bienveillance et oubli total du sort de ceux qui subirent l'invasion par ordre. Vous supplions faire immédiatement impossible pour faire surseoir à exécution mesure et obtenir solution préconisée par vous devant Ministre. Sentiments respectueux.

Pour Fédération Postale Nord :
PLOUVIET ».

UN CONTRE-ORDRE EST PROMIS PAR LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT

M. Delesalle répondit, hier, que, partageant notre indignation, il allait faire immédiatement cette démarche. Il vient, aujourd'hui de télégraphier au secrétaire de la Fédération Postale que M. le Sous-Secrétaire d'Etat des P. T. T. avait pris devant lui l'engagement de donner contre ordre à cette mesure.

Nous conseillons, en conséquence, tous les intéressés déjà touchés et ceux qui le seraient ces jours-ci de ne pas bouger tant que l'Administration ne leur aura pas signifié cette décision nouvelle.

L'ATTAQUE A LA GRENADE D'UNE PHARMACIE

Clermont-Ferrand, 1er. — Le parquet d'Issoire s'est transporté à St-Nectaire, où se serait déroulé un drame de la vengeance.

Une pharmacie appartenant à M. Gazet, aurait été attaquée à coups de grenade. Les détails manquent.

WRANGEL A PARIS ?

Paris 1er. — Le « New-York Herald » signale que le général Wrangel est arivé secrètement à Paris. Cette visite serait en rapport avec une conférence que le général aurait avec le grand-duc Nicolas et avec le dessein attribué au grand-duc de reprendre la direction du mouvement antirévolutionnaire.

SÉANCE DE NUIT

— Alors, vrai ? vous les connaissez bien les boîtes de nuit ? Petit polisson !

— Je vous crois, c'est moi le « boîtier » du Bloc National !

Après la démission du Cabinet Theunis

VANDERVELDE PARLE D'UN CABINET DE CONCENTRATION DÉMOCRATIQUE

Bruxelles, 1. — Vandervelde a déclaré que l'Allemagne a dû être satisfaite de la *chute du Cabinet, mais qu'il ne fallait pas* se faire une opinion sur cette première impression. Il a assuré que c'était une grossière erreur de le regarder, lui, Vandervelde, comme un ennemi de la France.

Au moment où des experts préparent un plan général, a dit Vandervelde, je déclare que nous, socialistes belges, qui n'avons aucune collusion avec les communistes,

(Photo Manuel)

M. RENKIN
Ministre d'Etat catholique

nous pourrions parfaitement participer à cette entente générale, que mon excellent Mac Donald me paraît aider de tout son pouvoir.

Après avoir esquissé un tableau de la situation politique belge, Vandervelde a, ajouté qu'il y avait une possibilité de réunir dans un ministère de concentration, tous les éléments démocratiques et a conclu ainsi :

Aucune politique belge ne peut être hostile à la France. Aucun de mes amis n'a rejeté la convention économique avec le désir de provoquer une rupture entre nos deux pays.

PAS DE COLLABORATION CATHOLIQUE-LIBÉRALE

Bruxelles, 1er mars. — Le Roi n'a reçu ce matin que M. Hellepute, ministre d'Etat catholique flamand.

Le Comité directeur du Parti libéral s'est réuni hier soir.

Il a décidé, à l'unanimité, que les libéraux ne consentiraient à collaborer sous aucun prétexte avec M. Renkin, ministre d'Etat catholique, dont on connaît le rôle au cours de ces dernières années et dans la crise actuelle.

Le Comité directeur du Parti libéral a été également d'avis que la collaboration catholique libérale, sous la présidence d'un homme politique catholique est très difficile sinon impossible.

Il a estimé que M. Theunis doit reconstituer le Cabinet ; être mis en mesure de mener à bien la politique des réparations et procéder ensuite à des élections générales.

M. MILLERAND, PARRAIN A POPERINGHE

Bruxelles, 1. — Mme Désiré Lambelin qui, l'an dernier, obtint la médaille d'or de la famille française, vient de mettre au monde à Poperinghe, son quinzième enfant. M. Millerand, qui avait accepté d'être parrain, s'est fait représenter à la cérémonie par le bourgmestre de Poperinghe.

ON A VOLÉ... UN PONT !

Compiègne, 1er. — A l'instigation d'un Belge nommé Albert Chaltin, deux récupérateurs malhonnêtes, Abel Sisquet et Oscar Détrinier, également Belges, avaient démonté le pont provisoire de Brissy, sur un bras de l'Oise, et en avaient vendu les éléments à des habitants.

Il fallut le passage d'un agent-voyer, en tournée dans la commune, pour s'apercevoir qu'il s'agissait d'un vol. Les voleurs ont naturellement disparu.

LA NEIGE BLOQUA UN TRAIN DANS LES VOSGES

Remiremont, 1er. — Depuis hier, une violente tempête de neige sévit sur la région.

Dans les rues, la couche de neige atteint une hauteur de 30 à 40 centimètres et elle forme dans les environs des amas considérables ainsi que sur les hauteurs.

Ce matin, le premier train de voyageurs de Moselotte est resté bloqué près de Dammartin-les-Remiremont dans une tranchée complètement nivelée et que les ouvriers s'occupent de déblayer.

ON GÈLE DANS LE MIDI !

Perpignan, 1er. — Le froid est intense dans le haut de l'arrondissement de Prades, où le thermomètre est descendu à près de 20° au-dessous de zéro.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Vent d'ouest à nord-ouest modéré, plus frais éclaircies, ondées ou giboulées, orageuses par places.

LE TEMPS QU'IL FERA EN MARS

Depuis le 29 décembre dernier, aucune tâche n'était apparue à la surface du Soleil ; ce qui n'a rien de surprenant, puisque nous sommes à l'époque du minimum d'activité solaire ; mais, le 25 février, on a pu observer un groupe de tâches à une latitude élevée, dans l'hémisphère Nord et dans la moitié orientale du disque.

Aussi devons-nous nous attendre à un prochain adoucissement de la température, dès le début de mars, quand ce groupe de tâches passera au méridien central solaire, vers le 4 mars.

Cette douceur printanière du début du mois se maintiendra jusqu'au 11 ou 12 mars, date d'une tempête très forte du Nord-Est qui produira un abaissement notable de la température et amènera des pluies ou de la neige, suivant les régions envisagées.

Une belle accalmie se produira ensuite jusqu'au 17 mars jours critique caractérisé par une tempête suivie de plusieurs jours pluvieux, froids et venteux, en raison de l'équinoxe de printemps qui arrive le 20 mars.

Du 21 au 26 mars, ce sera une belle période de temps mais à cette date du 26, une tempête du Nord-Est refroidira la température et donnera le signal des violentes intempéries qui couvent caractériser le début d'avril.